

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION nº: 2021/052

Réunion du Mardi 11 mai 2021 à 19h sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 03/05/2021 Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 03/05/2021 En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 28

<u>Présents</u>: Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, Mme CORNEVIN-CORDONNIER Barbara, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, M. DEGEORGES Marc, Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, M. GODART Olivier, M. LAIES Benoit, Mme LAMPSON Nadège, M. LEBON Christophe, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme MAROTEAUX Nathalie, Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote: M. COLSON Pascal ayant donné pouvoir de vote à Mme DION Valentine, Mme FESTUOT ayant donné pouvoir de vote à M. RENOLLET Hubert, Mme HAUDECOEUR Agnès ayant donné pouvoir de vote à Mme COSSON Geneviève, Mme LAROCHE Gisèle ayant donné pouvoir de vote à Mme BAUDART Martine, Mme LESUEUR Patricia ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise et Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme MAROTEAUX Nathalie.

Absent non excusé: M. MOREAU Laurent

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON

Objet: Attribution de subventions aux associations diverses de Terron Sur Aisne

Vu le budget primitif 2021 et notamment les crédits ouverts à l'article 6574 ; Considérant l'avis favorable recueilli par courriel du comité consultatif de Terron Sur Aisne ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER les subventions suivantes sous réserve d'obtention des documents réglementaires
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021	Montant attribué
Société de chasse communale	500 €
Football Club	1000 €

Fait en mairie le 14/05/2021

Le présent acte a été :

Publié - Notifié le : 1 7 MAI 2021

Transmis au contrôle de legalité le 1 7 MAI 2002

Il est certifié exécutoire. Le Maire,

Yann DUGARD

Le Maire

Yann DUGAI